



**conseils
de quartier**
wazemmes, c'est vous !

Compte rendu de séance

Jeudi 25 mars à 18h30
en visio

Conseil de quartier de Wazemmes

Séance officielle

ORDRE DU JOUR

2021/19 – Validation du compte-rendu de la séance du 18 février 2021

2021/20 – Budget – Intervention de Marion GAUTIER, conseillère municipale déléguée au budget – Information

2021/21 - Point sécurité du quartier – Intervention de Jean-Claude MENAULT, adjoint au Maire délégué à la sécurité, la prévention et la médiation

2021/22 – Demandes de subventions en faveur d'actions associatives dans le quartier – rapport de la séance d'attribution du 22 mars 2021– Avis du conseil

2021/23 – Retour sur la réunion du collectif « Réemploi »

2021/24 – Rues en zone 30 : réalisation de pistes cyclables – rues de la Justice et Colbert – Information

2021/25 – Passage Aerts – plantation du verger et clôture gourmande

2021/26 – Points divers - Agenda

Le Conseil de quartier de Wazemmes s'est réuni le jeudi 25 mars à 18h30 en séance officielle, en visio-conférence, sous la présidence de Madame Charlotte BRUN, adjointe au maire en charge du quartier de Wazemmes.

Pour les conseiller.e.s, étaient présent.e.s :

BERTOUT Philippe

BOUNIE Nathan

BULLOT Mathilde

CASNAVE-CHEVET Elfi

DERYCKX Brigitte

DIXNEUF Florent

DUARTE Maria

ENGRAND Delphine

FIBIG Delphine

LEFRANCQ Jonathan

MATHIEU Patrick

ROUSSEL Louise

TUROTTE David

VERMEULEN Laetitia

VERSCHAVE Marie-Thérèse

VINCENT Pierre

VIGNIER Claire

WESTELYNCK Fabrice

Pour la Ville de Lille, participaient également à la séance :

Clémence LISIK, Directrice de la mairie de quartier de Wazemmes

Fanny PIRODON, Adjointe à la Directrice de la mairie de quartier de Wazemmes

Marion GAUTIER, conseillère municipale déléguée au budget – Information

Jean-Claude MENAULT, adjoint au Maire délégué à la sécurité, la prévention et la médiation

2021/19 – Validation du compte-rendu de la séance du 18 février 2021

Le compte rendu de la séance précédente est validé. Il est mis en ligne à l'adresse suivante :

www.lille.fr/Wazemmes2/Conseil-de-quartier-de-Wazemmes

2021/20 – Budget climat – Intervention de Marion GAUTIER conseillère municipale déléguée au budget – Information

En complément de la présentation du budget de la Ville lors du conseil de quartier du 26 janvier 2021, il était convenu que Marion GAUTIER présente également la démarche innovante du budget climat qui est :

- un outil d'aide à la décision qui prend sa place parmi un plan d'actions dans l'objectif du Territoire neutre carbone en 2050.
- un outil récent qui nécessite des ajustements en termes de méthode participative et expérimentale.
- n'est pas un budget supplémentaire mais une grille d'analyse des lignes budgétaires (seuil d'analyse supérieur à 50 000 euros).

Se reporter au document présenté lors de la séance (cf annexe au présent CR) +

<https://www.lille.fr/Votre-Mairie/Le-budget-et-la-fiscalite/Budget/Le-budget>

Question de Pierre Vincent : Est-il évalué pour chaque projet la dépense en carbone et le gain escompté ?

Par exemple: l'achat d'ordinateurs portables aux agent-e-s de la Ville dans le cadre du télétravail est considéré comme défavorable mais le gain est favorable car il évite des déplacements.

Réponse de Marion Gautier : La Ville s'est inspirée des grandes lignes de conduite en référence à l'institut pour l'économie du climat et poursuit la construction d'une méthode qui permettra d'analyser plus finement tous les indicateurs.

Question de Marie-Thérèse VERSCHAEVE: Sur quelles données se baser pour évaluer l'impact positif ou négatif d'un achat et quelle prise en compte de l'évolution de ces données dans la réévaluation des critères ?

Par exemple : le caractère vertueux ou non des voitures électriques par rapport aux batteries ?

Réponse de Marion Gautier : Le budget climat correspond aujourd'hui à la stratégie « Territoire neutre en carbone » afin de réduire les gaz à effet de serre. Le véhicule électrique est donc comptabilisé comme une solution pour éviter la pollution de l'air, mais l'enjeu est effectivement de passer progressivement à un budget « environnement » prenant en compte en plus de la qualité de l'air, d'autres critères à l'échelle mondiale (biodiversité, zéro déchets, conditions de travail, justice sociale, sobriété etc.)

Question de Florent DIXNEUF : Quelle est la trajectoire pour aller vers des actions plus vertueuses encore et appliquer ces principes au Plan Pluriannuel d'Investissements ?

Réponse de Marion Gautier : Le budget 2021 aura des impacts sur les investissements pour 2022 2023. Réflexion en cours sur la réduction d'une « zone indéfinie » comme les subventions par exemple : comment identifier les associations plus vertueuses et accompagner celles qui le sont

moins ? Idem pour les équipements culturels. Retient la suggestion d'appliquer la méthode au plan pluriannuel d'investissement.

Marion GAUTIER remercie les conseiller-e-s de quartier pour l'échange très riche et propose de les associer à une réflexion sur l'évolution de ce budget avec les autres conseils de quartier.

2021/21 - Point sécurité du quartier – Intervention de Jean-Claude MENAULT, adjoint au Maire délégué à la sécurité, la prévention et la médiation

Intervention de Charlotte BRUN qui rappelle que ce sujet est inscrit à l'ordre du jour de chaque conseil de quartier depuis octobre 2020 en raison d'une très forte dégradation depuis le premier confinement, notamment square Ghesquière et alentour. D'où l'invitation adressée à Monsieur MENAULT qu'elle remercie de sa présence. Les chiffres transmis par la police municipale et nationale sont donnés (nombre de PV, d'interpellations etc.)

Intervention Jean-Claude Menault

Ancien directeur de la police départementale du Nord pendant 4 ans.

Le diagnostic est partagé avec le conseil de quartier sur l'ambiance urbaine dégradée et la délinquance liée au trafic de stupéfiants (square Ghesquière, rue Guesde et alentours et les épicerie de la rue de Wazemmes qui vendent notamment des capsules de protoxyde d'azote dont la vente est légale mais l'usage détourné et associé à de la consommation d'alcool et/ou de stupéfiants).

La proximité de Lille avec les Pays Bas explique que la Ville soit desservie rapidement et en grandes quantités ; difficulté de l'exercice pour la police car les stocks ne sont pas en France. Les réseaux s'alimentent en Belgique ou aux Pays Bas.

Présence de nombreuses personnes en situation irrégulière ; les OQTF (obligation de quitter le territoire français) n'ont pu être appliquées durant la période sanitaire en raison de la fermeture des frontières. De même, les jauges des CRA (centres de rétention administrative) étant réduites, les personnes interpellées se retrouvent de nouveau dans la rue sur les mêmes points de deal ; ce qui constitue une situation difficilement compréhensible pour les habitants qui voient toujours les mêmes visages et les délinquants ont un sentiment d'impunité qui les conforte dans leurs comportements.

Rappelle l'objectif très opérationnel des cellules de veille mensuelles par quartier, co présidées avec chaque adjoint-e au maire en charge du quartier, en présence des acteurs en charge de la prévention et du traitement de la délinquance. Les bailleurs sociaux sont également partie prenante dans la co-production de sécurité ainsi que les habitants par le biais de remontées d'informations de terrain très précises.

Outre ces cellules de veille, les très nombreuses opérations quotidiennes tant de la police nationale que municipale, la Procureure de la République a décidé de créer un groupe de traitement de la délinquance spécifique au square Ghesquière qui réunit les plus hautes instances de la préfecture, de la police, la justice ainsi que lui-même et Charlotte BRUN pour la Ville. L'objectif étant de démanteler les réseaux qui soutiennent et permettent ce trafic sur ce secteur.

Rappelle la création du CESU (centre de supervision urbain) et l'installation de caméras de vidéosurveillance qui permettront de visionner en temps réel et de projeter des unités de police sur le terrain pour interpellier les auteurs.

Question de Mathilde Bullo : Quelle relation entre les personnes en situation irrégulière et la délinquance ? Quelles sont les actions pour lutter contre les réseaux qui exploitent des jeunes qui en sont aussi victimes ?

Charlotte Brun et JC MENAULT: La Ville défend la politique d'accueil en France. Ce qui est dénoncé est la connexion entre les réseaux mafieux à l'étranger et les réseaux de délinquance en France. La création du GLTD va justement permettre de comprendre ces liens afin de lutter plus efficacement pour le démantèlement des réseaux, et notamment les réseaux d'accueil (marchands de sommeil etc.)

La Ville porte également un plan d'action de prévention pour les mineurs, notamment à travers la politique de la ville ou encore la stratégie de prévention de la délinquance. Des associations sont financées dans cet objectif. Il est fondamental d'expliquer aux jeunes les ravages des addictions et les conséquences pour eux-mêmes et leur entourage.

Question de Claire VIGNIER : Pourquoi ne pas pénaliser les acheteurs ? Leur nombre a un impact sur les vendeurs.

JC MENAULT : Amende forfaitaire délictuelle de détention de stupéfiants qui peut ouvrir une procédure judiciaire selon la quantité. Une même personne peut être verbalisée plusieurs fois.

Question/remarques de Florent Dixneuf : Des séries et des reportages expliquent très bien les go fast et les fonctionnements des gros réseaux. Exprime son doute quant à l'efficacité de la pénalisation des acheteurs. Fait référence à un bilan de la pénalisation qui montre un taux de 40% de recouvrement (problème d'identité de l'acheteur, de solvabilité etc.)

Question de Fabrice Westelynk : Est-il possible de prévoir la présence policière en continue et en statique car les dealers reviennent dès le départ de la police ? Evoque l'action des habitants dans certaines villes qui prennent en photo les acheteurs et les diffusent en floutant les visages.

Réponse de Jean-Claude Menault : La présence policière statique est une stratégie demandée par la Ville mais qui est à adapter selon les priorités et besoins de chaque territoire en fonction des ressources humaines de la police. Quant à la seconde remarque, rappel est fait du déploiement actuel des caméras reliées au CESU qui seront efficaces.

Le conseil de quartier est remercié pour les remarques et les signalements qui ne sont pas rapportés dans ce CR mais qui sont tous transmis systématiquement à la police.

2021/22 – Demandes de subventions en faveur d'actions associatives dans le quartier – rapport de la séance d'attribution du 22 mars 2021 – Avis du conseil

Maria Duarte rapporte pour la séance

- **Projet « Végétalisation de la courée » par les habitants de la Cour Morel rue de la Justice ;** 1 000 euros demandé et accordé.
- **Projet « Wazemmes propre » par le collectif éponyme;** 950 euros demandé et accordé. Echanges autour du traitement des mégots de cigarettes.
- **Projet « Ateliers autour du développement durable » par Magdala ;** ateliers animés par les bénéficiaires. Véritable savoir-faire acquis depuis le début de l'expérience. 2 000 euros demandé et accordé.
- **Projet « Lutte contre le décrochage scolaire » porté par le club de prévention Itinéraires ; passerelle entre le collège et le lycée ;** 750 euros demandé et accordé.

Pour les demandes portées par les écoles : le conseil de quartier a validé le même principe que l'année dernière, à savoir le soutien des 9 écoles publiques (dont Ernest Couteaux) à hauteur de 550 euros et une marge supplémentaire de 400 euros à attribuer selon les projets coup de cœur.

Rappel : le budget quartier subventions est à hauteur de 24 752 euros

- Volet associations : 19 402 euros dont 6 080 euros déjà attribué –solde de 13 322 euros – si le conseil valide les propositions ci-dessous, le nouveau solde est à 9 622 euros à répartir avant fin de l'année.
- Volet écoles : solde de 5 350 euros

Il y a donc encore la possibilité de soutenir de nombreux projets.

Le conseil de quartier valide l'ensemble des propositions.

2021/23 – Retour sur la réunion du collectif « Réemploi »

Le collectif composé d'habitants et de conseiller-ères de quartier se réunit régulièrement. Se manifester auprès de la mairie de quartier en cas de souhait de les rejoindre afin d'être mis en relation.

Delphine FIBIG rapporte pour le collectif qui s'est dénommé « WAZ'STUCES »

Actions dans les halles avec les clowns de l'espoir – collecte de crayons

Réflexion autour du développement des repair cafés dans les écoles (écoles pilotes comme Ernest Couteaux ou Quinet Rollin/Decroly) – semaine du 20 au 28 novembre, semaine européenne de réduction des déchets. Projet de « corner réemploi » à installer dans les halles.

Intervention de Maria Duarte : Propose de solliciter l'école André qui se mobilise aussi sur ce thème des repair café.

Echanges sur la chaîne complète de la collecte jusqu'à la valorisation dont les réponses se construisent progressivement

2021/24 – Rues en zone 30 : réalisation de pistes cyclables – rues de la Justice et Colbert – Information

Un double sens cyclable sera réalisé avec des aménagements en 2021 par la MEL dans ces 2 rues. Les plannings précis sont à venir.

2021/25 – Passage Aerts – plantation du verger et clôture gourmande

La feuille de route issue de la concertation « mon Wazemmes demain », continue de se dérouler avec l'objectif de se réapproprier les espaces publics de façon qualitative ; la nature et les jardins partagés en sont un axe fort. Ainsi, le verger planté passage Aerts à l'angle avec les rues Guesde et Corneille. L'agence « Habitons ! » a pour mission la co-production d'une clôture végétale et gourmande (*depuis le conseil de quartier, le mois d'avril ayant été confiné, les ateliers ont été décalés mais reprennent à compter du 9 juin. Toutes les informations sur : [site quartier](#)*)

A noter également le projet à venir « quartier fertile » afin de développer l'agriculture urbaine dans les périmètres inscrits en renouvellement urbain.

Delphine Engrand, Pierre Vincent et Delphine Fibig sont intéressés afin d'y participer.

2021/26 – Points divers – Agenda

Prochaine séance : Jeudi 10 juin à 19h (*en salle Noiret*)

Labo « Attribution des subventions du Conseil de quartier » : Lundi 7 juin à 18h (*en salle Noiret*)

Atelier de quartier : Végétalisation de l'angle des rues Hondschoote-Léna (suivi par Delphine FIBIG et Fabrice Westelynck)

- Réunion de préparation de l'atelier de finalisation : mardi 22 juin à 18h (*visio*)
- Atelier de finalisation avec les habitants : jeudi 1^{er} juillet de 17h à 19h (*sur place*)

Atelier de quartier : Végétalisation de la rue du marché (suivi par Adeline Townsend – habitante de la rue)

- Réunion de préparation de l'atelier : mercredi 9 juin de 12h à 13h (*visio*)
- Atelier de quartier (stand sur le square Denis Cacheux, angle des rues Littré/Marché) : jeudi 24 juin de 16h à 19h

Temps de co-construction sur la clôture végétale du verger du Passage Aerts

- Mercredi 9 juin de 17h à 19h30 – Salle Noiret
- Mercredi 23 juin de 17h à 19h30 – Salle Noiret
- Jeudi 8 juillet de 17h à 19h30 – Salle Noiret

La séance est levée à 21h.